

priront peu à peu des travaux de protection, et peu à peu les inondations devinrent plus fréquentes, dans notre ville basse : en effet, les eaux divagantes, successivement recueillies, furent rejetées sur le delta de Lyon.

A l'époque Gallo-Romaine, la partie de Lugdunum, située entre nos deux rivières, existait sur un sol bien au-dessous du niveau actuel, et elle eût été inhabitable, si les eaux, après la moindre pluie, se fussent élevées comme nous le voyons maintenant. Il ne faut pas croire que cette partie basse de la ville ne consistât qu'en terrains vagues ou broteaux, dépourvus de toute population. Il est inutile de prouver ce que tout le monde sait, que le quartier d'Ainay, au confluent des deux rivières, illustré par le temple d'Auguste, devait nécessairement contenir de nombreuses habitations ; mais il n'était pas le seul couvert de constructions. Les différents travaux entrepris, durant ces dernières années, par la compagnie des eaux, nous ont démontré l'existence de mosaïques ou d'autres pavements romains, sur divers points de notre ville basse ; ainsi dans la rue Saint-Pierre et dans la rue Grenette on a pu en voir, à une grande profondeur au-dessous du sol actuel. L'histoire nous apprend que saint Pothin, au I^{er} siècle, eut un oratoire sur l'emplacement de Saint-Nizier, et la crypte située au-dessous de l'église est probablement établie au niveau de cet antique oratoire.

Qu'on ne dise pas que le lit des rivières s'est exhaussé successivement et que par conséquent la ville se trouvait bien au-dessus d'elles ; car la prise d'eau du Rhône, près du village de Neyron, (dont j'ai parlé précédemment, se trouve encore dans des conditions normales d'immersion.

M. Fournet en conclut (*Revue du Lyonnais*, 1842, t. 16) que si le Rhône tend à être engorgé par les graviers qu'amènent les affluents, les eaux ont la puissance de balayer successivement ces dépôts. On doit donc penser que le fleuve, depuis un temps immémorial, est arrivé à un état régulier. Je ferai remarquer, à propos de ce prétendu exhaussement du lit des rivières, que les piles du pont de la Guillotière, qui datent de plusieurs siècles, ne sont pas encombrées de cailloux, et que la